Fédération Française de Tennis de Table
Ligue du Grand Est
Comité de l'Aube Tennis de Table
Maison des Associations 63 avenue Pasteur 10000 Troyes
Site : www.catt3.fr
Mail : contactcatt@gmail.com

Compte-rendu de la réunion du Comité Directeur
Jeudi 25 août 2023 -
Maison des activités 125 av Robert Schuman 10000 TROYES

Présents : Pierre-Alexandre COUSIN, Nicolaï COK, Francine GUTH, Claudie LARCHER, Patrick LOMBARD, Hervé VAZART et Joris WORONOVYCZ.
Invité : Germain GIRAULT.
Excusés : Christian BARTHELEMY et Dominique MAITROT.

La séance est ouverte à 18 h 40.

Une minute de silence est demandée en mémoire de Jacques CHASSAGNE, qui a œuvré pour le tennis de table aubois pendant de nombreuses années.
Jean Claude LIEBON a écrit un bel hommage sur le site du Comité en remerciement de son grand dévouement.

1) Informations du Président (Patrick LOMBARD).

Présentation du projet proposé par Antoine PERCEAU, licencié dans le club de l'AJFB la Chapelle St luc, pour sa thèse d'étude dans le cadre de qualité, sécurité, environnement.
Il propose d'organiser une quête de dons financiers pendant les 4 tours du critérium fédéral départemental, au profit du Téléthon.
Un débat s'instaure.
Conclusions.
=> Vote sur le principe de l'action en faveur du Téléthon sur les tours du critérium fédéral : 5 voix pour et 2 voix contre.
=> Il est demandé qu'il représente un projet en décorrélation des parties sportives.

Présentation du projet de contrat d'apprentissage proposé par Pierre-Alexandre COUSIN, dans le cadre de ses études en alternance « gestion administrative et commerciale des organisations – management des fonctions supports ».
Il nous le distribue et nous l'explique (voir pièce jointe).

- Contrat de l'alternance : CDD de 24 mois à compter d'octobre 2023, 35 heures par semaine. La formation s'effectuera une semaine par mois en présentiel dans son école à Montbéliard, le reste étant en grande partie en visio projection le soir.
- Objectifs pour le CATT : l'accompagnement administratif global du Comité, le développement de la recherche de financements, l'organisation d'évènements d'importance, le développement des compétitions locales, le relais et service aux clubs aubois, le développement des moyens de communications du Comité, actions dans le cadre des jeux olympiques de Paris 2024.
- Coût total de l'apprentissage : 17 456,92 € pour 10 mois.

Aides automatiques sans demande : 13 000 €.
S/S total à la charge du Comité : 4 456,92 €.
Aides soumises à demandes : au maximum : 13 300 €, ce qui devrait couvrir le restant à devoir.
Ce qui amènera un reste à payer par le CATT de 0 €.

Débat et Réflexions :
Il est constaté que les commissions sont vieillissantes. « Le Comité tourne au ralenti ».
Ce projet apporterait du positif. « C'est par le présent que nous construisons l'avenir. »
Le Comité doit décider de sa politique pour prévoir une fiche de poste.
Le trésorier aura plus de travail administratif et comptable.
L'employeur a obligation de couvrir le salarié par une assurance.
Patrick LOMBARD propose d'être son tuteur d'apprentissage…

Ce qu'il peut apporter au Comité :
Améliorer, voir changer l'image du Comité.
Développement important du Comité sur les réseaux sociaux et revoir le site du CATT (prévoir un coût de 1 200 € pour une nouvelle base).
Possibilité de subventions dans des actions que nous n'aurions pas le temps de faire.
Travail des commissions pour leur développement.
Mise en place d'une action à Mesnil ST Père : stage et/ou tournoi d'été avec des animations.
Un accompagnement des clubs. Leur relayer tout ce que proposent la FFTT et la LGETT…

Points financiers :
En théorie, avec les aides, le CATT n'aurait rien à payer (voir explication ci-dessus).
Suivant le budget prévisionnel 2023-2024 présenté par Hervé VAZART, nos ressources de la saison seront de 18 600 €.
Le salaire serait géré par l'APASSE 10 : adhésion 300 € / an.
Nous aurons aussi des frais suivant les actions entreprises.
Les commissions doivent réfléchir sur quelles missions nous attendons de cette alternance en présentant aussi un budget.

Constats :
Avoir besoin de plus de certitude pour prendre une décision.
Le projet est intéressant mais nous ne connaissons pas tous les risques.
Manque des éléments.

Décisions :
Aucune décision n'est prise à ce jour.
Le projet est à affiner avec Pierre-Alexandre.
Francine GUTH va se renseigner auprès de la Ligue du Grand Est, qui emploie déjà des apprentis.
Voir ce que l'école attend du Comité.

2) Bilan financier (Hervé VAZART)

Hervé nous présente un budget prévisionnel pour la saison 2023-2024.
En charges, il est compté les frais occasionnés par la rupture conventionnelle du salarié, des participations à des formations et des subventions en baisse.
En produits, nos ressources annuelles seront de 18 600 €.
Total : 24 660,00 € avec un retrait de fond de réserve sur le livret A de 4 310 €.

Point financier au 24 août 2023.
Déficit sur la saison 2022-2023 : -552,93 €.
Compte courant : 1 749,52 €. Manque la subvention ANS : 3 205 €.
Caisse d'Epargne livret A : 29 457,61 €.
Les actions dans les écoles ont rapporté 962 €.

3) Préparation de l'Assemblée Générale Ordinaire le 01 septembre 2023.

L'ordre du jour est vu.
Les rapporteurs par commissions sont désignés.
Pierre-Alexandre s'occupe de l'achat de la boisson et des toasts pour le pot de l'amitié.

4) Préparation de la saison 2023-2024.

Voir les projets par les commissions.

5) Tour des commissions :

- **Commission Financière** (Hervé VAZART)

Tarifs 2023/2024 :
Ils sont en majorité maintenus par rapport à la saison 2022/2023.
Les indemnités d'arbitrage et d'entraineur sont alignées à celles de la LGETT.
Il est rajouté une indemnité repas au Juge arbitrage et à l'adjoint de 10 €.
Le CATT versera une prise en charge du coût pédagogique restant d'une formation de JA3, après l'aide de la LGETT : 140 €, ainsi que les frais de déplacement à hauteur de 0,15 €/km.
En échange, le ou la stagiaire JA3 offrira au Comité **deux prestations gratuites au CATT sur une durée de deux ans.** Le déplacement sera pris en charge par le CATT (0,30 €/km).
=> Les tarifs sont votés à l'unanimité.

Hervé va s'occuper de la demande de subvention auprès du Conseil Départemental qui doit être déposée pour octobre 2023.

- **Commission Sportive** (Joris WORONOVYCZ)

Le planning définitif d'attribution des clubs organisateurs des compétitions auboises sera envoyé à tous prochainement.

Un bilan de la commission sportive sera présenté à l'assemblée générale prévu le 01 septembre 2023.

- **Commission Technique** (Francine GUTH)

Beaucoup d'enfants du club de Romilly Sport 10 étaient sélectionnés pour participer à un stage d'été par la Ligue du Grand Est TT. Le Comité a mis aussi en place deux jours de stages d'entrainements jeunes en direction des autres aubois, complétés par les poussins et les féminines.

Christophe DO a encadré des animations pongistes dans un centre de loisirs à Romilly sur Seine, et dans le club de loisir et le centre de loisirs de Verrières.

Une animation pongiste en extérieur a eu lieu à Briel sur Barse, à St Julien les Villas et à Verrières.

Francine a fait passer la pratique de la formation d'initiateur de club à Christophe BARTHELEMY, Frédéric PERRIN et Tony ROBLIN du club du Romilly Sport 10. Ils ont suivi la théorie en visio projection sur trois soirs animée par la LGETT.

Les stages d'entrainements jeunes seront mis en place pendant les vacances scolaires de la nouvelle saison.

- **Commission de Développement** (Nicolai COK et Patrick LOMBARD)

Une action a été menée et continue pour maintenir le club AJFB la Chapelle St Luc.

Des actions de découverte ont été menées sur Bar sur Aube avec les scolaires. Le projet est de prolonger pendant la nouvelle saison.

- **Commission d'Arbitrage** (Claudie LARCHER)

Un bilan succinct de cette commission a été envoyé à tous les membres du Comité.

Il est rappelé que le JA2 ne peut qu'officier en principal que sur le critérium fédéral départemental.
Les finales départementales doivent être gérées par un JA3.

Le colloque de la commission d'arbitrage de la LGETT, surtout pour réactiver les personnes en situation d'inactivité en arbitre régional et en JA1, se déroulera le plus prêt de l'Aube, à Compentrix (51) dimanche 17 septembre 2023 le matin.
Le CATT accepte de prendre en charge les déplacements en covoiturage à Compentrix.
Il est possible aussi d'y assister en visio projection vendredi 15 septembre 2023.

- **Commission de Communication** (Pierre-Alexandre COUSIN)

Il est signalé le bon travail de Jean Claude LIEBON sur le site du CATT.
Il est rappelé qu'il faut passer par Jean Claude pour la publication de tout article.

6) Questions diverses.

Le Ping Tour prévu samedi 09 septembre à Romilly sur Seine.
Le CATT tiendra un stand. Des membres se relaieront pour l'animer.
Des documents seront créés par Pierre-Alexandre (carte avec coordonnées des clubs aubois,…).

La séance est close à 21 h 50.

Patrick LOMBARD	**Pierre Alexandre COUSIN**
Président du Comité de l'Aube de Tennis de Table	Secrétaire du Comité de l'Aube de Tennis de Table